

M. Taoufik Baccar, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT) a clôturé, vendredi 25 avril 2008, les travaux du 2ème Forum Euro-méditerranéen du Capital Investissement et du Financement des PME.

« Outre son apport financier, le capital investissement, destiné à accompagner l'entreprise dans ses différentes phases, jette les pré-requis pour l'instauration des règles de bonne gouvernance et de transparence indispensables pour accéder aux marchés financiers ».

Tel est, en substance, le message adressé par M. Taoufik BACCAR, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT) à la clôture, hier à Tunis, des travaux de la deuxième édition du Forum Euro-méditerranéen du capital investissement et du financement des PME, organisé par l'association Euromed capital forum.

A cette occasion, M. Baccar a rappelé l'orientation Euro Méditerranéenne de la Tunisie ; confirmé d'une manière constante depuis l'avènement du 7 novembre 1987 ; et ce, sans renoncer pour autant à d'autres partenariats ou accords avec des regroupements ou pays externes à la région.

Ce choix se reflète, notamment, à travers le succès économique de la Tunisie qui est en corrélation avec le dynamisme et les coopérations déjà existantes des opérateurs économiques tunisiens avec leurs partenaires européens. « Ce succès reflète, aussi, l'insertion de la Tunisie dans son espace Euro-méditerranéen. Un espace qui lui est naturel puisque l'Union Européenne demeure le premier partenaire commercial de la Tunisie », précise M. Baccar.

Après avoir mis en relief les réalisations économiques de la Tunisie des dernières années, le gouverneur de la BCT a précisé que la Tunisie reste malgré ses acquis indéniables, confrontée à des défis qu'elle entend relever : des contraintes additionnelles sont nées avec l'émergence de nouveaux acteurs à l'échelle mondiale et l'envolée des prix du pétrole et des matières premières : « Face à cette situation, la Tunisie a besoin, dans ses relations avec l'Europe d'une prospective qui trace un chemin plus mobilisateur », explique le gouverneur de la BCT.

Ainsi pour moderniser davantage les économies de la région et rattraper les retards des pays de la méditerranéenne, « l'espace Euro-méditerranéen a besoin d'une dynamisation du capital investissement à même d'apporter un surcroît de croissance et de bien-être ».

Dans ce sens, les autorités tunisiennes ont œuvré à mettre en place un cadre législatif adéquat et à créer un environnement propice au capital investissement. Le volume des fonds gérés par les SICAR a rapidement progressé pour atteindre près de 600MD à fin 2007 touchant plus de 1300 entreprises.

Néanmoins, l'ambition affichée par le programme présidentiel 2004-2009, consistant à créer 14000 entreprises ou projets annuellement, exige une plus grande contribution du secteur capital risque. Un secteur dont le soutien est, également, sollicité dans le cadre du programme de mise à niveau engagé par la Tunisie suite à la conclusion de l'accord d'association avec l'Union Européenne.

M. Baccar précise encore : « si le capital-risque est un financement dédié en priorité à la création d'entreprises, il constitue souvent dans sa large conception une réponse précise à un besoin spécifique que pourrait exprimer l'entreprise dans les différents cycles de sa vie ».

Toutefois, l'activité du capital investissement ne peut être à l'abri de la crise financière actuelle.

Dans ce sens, pour M. Bacchar « il ne s'agit pas, néanmoins d'incriminer l'innovation financière », mais « le manque de transparence, la complexité des produits financiers pour la réalisation des opérations de LBO (opérations de financement d'acquisition à levier) et l'attitude laxiste de certains intervenants qui doivent nous interpeller, autorités de contrôle, organe de régulation, institutions bancaires et financières et secteur privé, chacun en ce qui le concerne, pour préserver la stabilité financière ».

Cette situation requiert donc des actions concertées et une réponse globale de la communauté financière internationale. « Le renforcement de la résilience du système financier exige en effet une meilleure supervision, l'amélioration de la surveillance des risques, le renforcement de la transparence et de la diffusion de l'information et la mise en œuvre de nouvelles règles de valorisation des actifs financiers ».

En conclusion, le gouverneur de la BCT précise que le développement durable de la région Euromed ne peut se réaliser que dans le cadre d'un équilibre socio-économique où les flux de capitaux apportent un soutien continu et à l'investissement et à la croissance. Le développement de toute forme de partenariat entre les structures de capital investissement de la région (opérations de jumelage, de prise de participation ou de création d'un véhicule à dimension régionale) demeurent des initiatives à encourager puisqu'elles favorisent un véritable transfert de know-how.